



COMMISSION EUROPEENNE POUR L'EFFICACITE DE LA JUSTICE
(CEPEJ)

QUESTIONNAIRE POUR ÉVALUER LES SYSTÈMES JUDICIAIRES 2009

Pays : République tchèque

Correspondant national

Nom Prénom : **BORZOVA Ivana**

Profession : **Department of Supervision**

Organisation : **Ministry of Justice**

E-mail : **iborzova@msp.justice.cz**

N° Téléphone : **+420 221 997 416**

1. Données démographiques et économiques

1. 1. Généralités

1. 1. 1. Habitants et informations économiques

1) Nombre d'habitants

10429692

2) Dépenses publiques totales annuelles de l'Etat / le cas échéant dépenses publiques des collectivités territoriales ou entités fédérales (en €)

	Montant
Niveau national	59015281401
Niveau territorial / entités	14231666045

3) PIB par habitant (en €)

13187

4) Salaire moyen brut annuel (en €)

10524

5) Taux de change de la monnaie nationale (zone non Euro) en € au 1 janvier 2009

Veillez indiquer les sources des réponses aux questions 1 à 4 et tout commentaire relatif à l'interprétation des données fournies, le cas échéant:

Czech Statistical Office; Czech National Bank

exchange rate was 1 EUR = 26,830 CZK

expenditures of selfgoverning regions have nothing in common with judicial branch

1. 2. Données budgétaires relatives au système judiciaire

1. 2. 1. Budgets (tribunaux, ministère public, aide judiciaire, frais)

6) Budget total annuel approuvé et alloué à l'ensemble des tribunaux (en €)

390168959

7) Veillez préciser

Final budget as approved in the Final Account of State for 2008: 390168959,-EUR

8) Le budget approuvé pour les tribunaux inclut-il les postes suivants? Veillez préciser pour chaque poste (ou pour certains d'entre eux) les montants concernés ou indiquer NA (non disponible) dans le cas où ce montant est impossible à évaluer:

Veillez ajouter tout commentaire utile pour l'interprétation des données ci-dessus:

Budget public annuel alloué aux salaires (bruts)	<input type="checkbox"/> Oui	185398380
Budget public annuel alloué aux nouvelles technologies de l'information (équipements, investissements, maintenance)	<input type="checkbox"/> Oui	3019657
Budget public annuel alloué aux frais de justice	<input type="checkbox"/> Oui	46289115
Budget public annuel alloué aux bâtiments (maintenance, budget de fonctionnement)	<input type="checkbox"/> Oui	1735763
Budget public annuel alloué à l'investissement en nouveaux bâtiments (tribunaux)		NA
Budget public annuel alloué à la formation	<input type="checkbox"/> Oui	102692
Autres (Veillez préciser)		NA

Commentaire :

9) Le budget public annuel alloué à l'ensemble des tribunaux a-t-il été modifié (augmentation – diminution) lors des cinq dernières années ?

- Oui
 Non

Si oui, veuillez préciser (par exemple en fournissant une indication sur l'augmentation ou la diminution du budget lors des cinq dernières années):

2008 budget is 126% of the 2006 budget

10) Existe-t-il une règle générale selon laquelle une personne doit payer une taxe ou des frais pour intenter une procédure devant une juridiction de droit commun :

- en matière pénale ?
 en matière autre que pénale ?

Si oui, existe-t- il des exceptions ? Veuillez préciser:

11) Si oui, veuillez préciser le montant annuel des frais (ou taxes) perçus par l'Etat (en €)

23633491

12) Budget total annuel approuvé pour l'ensemble du système de justice (en €)**Veillez préciser les éléments composant ce budget de l'ensemble du système judiciaire:**

. Montant 514118167

Commentaire :

justice system is composed of:

courts, public prosecution, legal aid, ministry, registers (criminal, commercial, etc.), justice academy, probation service, Institute of Criminology and Social Prevention

13) Budget public annuel approuvé et alloué à l'aide judiciaire (en €)**Veillez ajouter tout commentaire utile pour l'interprétation des données ci-dessus:**. Montant 25995515

Commentaire :

revenues for ex-offo lawyers:
 criminal cases = 20950161
 civil cases = 5045354

It should be noted that the data presented by the Czech Republic are the data derived from the State budget. Besides that legal aid is provided by the Czech Bar Association or by the lawyers themselves.

14) Si possible, veuillez préciser (dans les cas où les données ne sont pas disponibles (NA) ou ne s'appliquent pas (NAP), veuillez l'indiquer en utilisant les bonnes abréviations).

	Budget public annuel alloué à l'aide judiciaire dans les affaires pénales	Budget public annuel alloué à l'aide judiciaire dans les affaires autres que pénales
Montant	NA	NA

Commentaire :

15) Le budget public annuel alloué à l'aide judiciaire est-il compris dans le budget des tribunaux ?

- Oui
 Non

16) Budget public annuel approuvé et alloué au Ministère public (en €)**Veillez ajouter tout commentaire utile pour l'interprétation des données ci-dessus:**. Montant 86410548

Commentaire :

Final budget as approved in the Final Account of State for 2008: 78373141,-EUR

17) Le budget public annuel alloué au Ministère public est-il compris dans le budget des tribunaux ?

- Oui
 Non

18) Instances formellement responsables des budgets alloués aux tribunaux :

	Preparation du budget global des tribunaux	Adoption du budget global des tribunaux	Gestion et repartition du budget entre les tribunaux	Evaluation de l'utilisation du budget au niveau national
Ministère de la justice	Oui	Non	Oui	Oui
Autre ministère				

	Oui	Non	Non	Non
Parlement	Non	Oui	Non	Non
Cour Suprême	Non	Non	Non	Non
Conseil Supérieur de la Magistrature	Non	Non	Non	Non
Tribunaux	Non	Non	Non	Non
Organisme d'inspection	Non	Non	Non	Non
Autre	Non	Non	Non	Non

19) Si autre ministère et/ou organisme d'inspection et/ou autre, veuillez préciser (au regard de la question 18) :

Ministry of Finance is the ministry responsible for the preparation of the state budget and it is the Ministry of Finance that submits the proposal of the budget to the Government. After the budget is passed by the Government it is submitted to the House of Representatives (lower chamber) that is appropriate to pass the Bill on State Budget.

Vous pouvez indiquer ci-dessous :

- tout commentaire utile pour l'interprétation des données indiquées dans ce chapitre
- les caractéristiques de votre système budgétaire et les réformes majeures mises en œuvre au cours des deux dernières années
- si possible un organigramme avec une description des compétences des différentes instances responsables des procédures budgétaires

Veuillez indiquer les sources des réponses aux questions 6, 8, 11, 12, 13, 14 et 16

Ministry of Justice

2. Accès à la justice et à l'ensemble des tribunaux

2. 1. Aide judiciaire

2. 1. 1. Principes

20) L'aide judiciaire concerne-t-elle :

	Affaires pénales	Affaires autres que pénales
Représentation devant les tribunaux	Oui	Oui
Conseil juridique	Oui	Oui
Autres	Non	Non

21) Si autres, veuillez préciser (au regard de la question 20):

22) L'aide judiciaire prévoit-elle la couverture ou l'exonération des frais de justice?

- Oui
 Non

Si oui, veuillez préciser:

There is a possibility for participant in the proceedings to ask for waiver of court fees ordered by the court, such release should be justified by the participant's personal situation and may not serve as arbitrary or apparently unsuccessful application or protection of law.

23) Est-il possible de bénéficier de l'aide judiciaire pour des frais relatifs à l'exécution des décisions de justice ?

- Oui
 Non

24) Nombre d'affaires ayant bénéficié de l'aide judiciaire publique octroyée au niveau national, régional ou local (dans les cas où les données ne sont pas disponibles (NA) ou ne s'appliquent pas (NAP), veuillez l'indiquer en utilisant les bonnes abréviations).

	Nombre
Total	not recorded
en matière pénale	
en matière autre que pénale	

Commentaire :

25) En matière pénale, toute personne qui n'en a pas les moyens peut-elle bénéficier de l'assistance gratuite (ou financée par un budget public) d'un avocat ?

- Oui

Non

26) Votre pays procède-t-il à un examen des revenus et biens du demandeur avant d'octroyer l'aide judiciaire :

	Oui	Montant en €
en matière pénale		
en matière autre que pénale ?		

Commentaire :

There is not a unified income level in the legislation that would automatically grant legal aid. The applicant has to file an application during court proceedings and the court decides whether the request is duly justified. These requests are judged individually and the practice is not unified but guidance can be found in case-law.

If legal aid is not granted by the court, individuals can apply for legal aid to Czech Bar Association. (For further details see comments following this section.)

27) En matière autre que pénale, est-il possible de refuser l'aide judiciaire pour absence de bien- fondé de l'action (par exemple pour caractère abusif de l'action en justice)?

Oui

Non

Veillez ajouter tout commentaire utile pour l'interprétation des données ci-dessus:

28) Si oui, la décision pour accorder ou refuser l'aide judiciaire est-elle prise par :

le tribunal ?

une instance extérieure au tribunal ?

une instance mixte tribunal/organe externe?

29) Existe-t-il un système privé d'assurance de protection juridique permettant aux justiciables de financer une action en justice?

Oui

Non

Veillez préciser:

Several private insurance companies offer individuals to insure against financing court proceedings and legal expences in certain areas (e.g. employment claims, real estate, bodily harm, etc.)

30) La décision judiciaire peut-elle porter sur la manière dont les frais de justice payés par les parties au cours de la procédure seront partagés :

Oui (la décision judiciaire peut porter sur la manière dont les frais de justice sont payés par les parties)

en matière pénale ?	Oui
en matière autre que pénale ?	Oui

Vous pouvez indiquer ci-dessous :

**- tout commentaire utile pour l'interprétation des données indiquées dans ce chapitre
- les caractéristiques de votre système d'aide judiciaire et les réformes majeures mises en œuvre au cours des deux dernières années**

It should be noted that in the Czech Republic there exists a two tier system of providing legal aid:

1. as described above under Q 26, the court may decide upon application that legal aid is granted to the applicant; or
2. Czech Bar Association may under certain circumstances grant legal aid free of charge or for a reduced fee.

Conditions under which Czech Bar Association (CBA) may grant legal aid are specified in Law No. 85/1996 Coll., on the Legal Profession, and following Regulation of the Ministry of Justice No. 255/2006 Coll. which defines the method of ascertaining income and property owned of the applicant for appointing an attorney-at-law by the Czech Bar Association who would grant legal service free of charge or for a reduced fee.

Basic conditions for appointing an attorney-at-law to provide legal services are:

- submit application in due time;
- the applicant does not fulfill conditions for having granted legal aid by court decision (ex-offo) and at the same time the applicant was unsuccessfully claiming legal aid as defined in the law (statement of at least two attorneys-at-law who refused to grant legal aid);
- one concrete legal service, where legal representation is obligatory, is concerned. (CBA does not appoint legal representation in cases where such representation is not obligatory and also does not appoint for general representation in different cases.)

If the applicant proves given conditions, he is entitled to appointment of an attorney-at-law and to provision of legal service.

Conditions under which the appointed attorney-at-law provides his service to the applicant will be determined in a decision of the President of the CBA. Such decision of the President of the CBA does not substitute a letter of attorney.

In line with the above mentioned Law on the Legal Profession, legal services are provided for a fee and the client can be asked for reasonable advance payment.

If the applicant proves in line with the above mentioned legislation that his income, property and social situation give reason to grant legal service free of charge, eventually for a reduced fee, it may be decided that such legal service will be provided to the applicant free of charge or for a reduced fee. Property, income and social situation of the applicant is proved in accordance with the above cited Regulation of the Ministry of Justice, in concrete via Statement of income and property situation of the applicant for appointment of an attorney-at-law providing legal service free of charge or for a reduced fee. (For English translation of the legislation see www.cak.cz).

Veillez indiquer les sources des réponses aux questions 24 et 26:

Ministry of Justice
Czech Bar Association

2. 2. Usagers des tribunaux et victimes

2. 2. 1. Droit des usagers et victimes

31) Existe-t-il des sites/portails Internet officiels (ex: Ministère de la Justice, etc.) à partir desquels le public a accès gratuitement:

- aux textes juridiques (codes, lois, règlements, etc.) ? adresse Internet: Oui www.mvcr.cz
- à la jurisprudence des hautes juridictions ? adresse Internet: Oui www.nsoud.cz
- à d'autres documents (par exemple formulaires) ? adresse Internet: Oui www.justice.cz

32) Votre système prévoit-il une obligation d'information des parties concernant les délais prévisibles de la procédure judiciaire ?

- Oui
- Non

Si oui, veuillez préciser:

33) Existe-t-il un système d'information spécifique, public et gratuit, pour informer et aider les victimes d'infractions?

- Oui
- Non

Si oui, veuillez préciser:

special section at the webpage of the Ministry of Justice - www.justice.cz

34) Existe-t-il des modalités favorables particulières applicables, au cours des procédures judiciaires, aux catégories de personnes vulnérables suivantes :

	Dispositif d'information	Modalités d'audition	Droits procéduraux	Autres
Victimes de viol	Non	Non	Non	Non
Victimes du terrorisme	Non	Non	Non	Non
Enfants/Témoins/Victimes	Oui	Oui	Oui	Non
Victimes de violence domestique	Non	Non	Non	Non
Minorités ethniques	Non	Non	Non	Non
Personnes handicapées	Non	Non	Non	Non
Délinquants mineurs	Oui	Oui	Oui	Non
Autres	Non	Non	Non	Non

Commentaire :

35) Votre pays dispose-t-il d'une procédure d'indemnisation des victimes d'infractions ?

- Oui
- Non

36) Si oui, cette procédure d'indemnisation consiste-t-elle en

- un dispositif public ?
 une décision du tribunal ?
 un dispositif privé ?

Si oui, quels sont les types d'affaires entrant dans le cadre de cette procédure ?

Cases where damage to health has been the cause of action.

37) Existe-t-il des études permettant d'évaluer le taux de recouvrement des dommages et intérêts prononcés par les juridictions pour les victimes?

- Oui
 Non

Si oui, veuillez préciser :

38) Le procureur a-t-il un rôle spécifique au regard des victimes (protection et assistance)

- Oui
 Non

Si oui, veuillez préciser :

39) Les victimes d'infractions peuvent-elles contester une décision du procureur de classer une affaire ?

- Oui
 Non

Si oui, veuillez préciser :

2. 2. 2. Confiance des citoyens dans leur justice

40) Existe-t-il un système d'indemnisation pour les usagers dans les circonstances suivantes :

- durée excessive de la procédure ?
 non exécution des décisions de justice?
 arrestation injustifiée ?
 condamnation injustifiée ?

Si oui, veuillez préciser (dispositif, tarif journalier) :

The right to compensation for damage caused as a result of the decision to remand a person in custody is possessed by the person remanded in custody if criminal prosecution against the person has been discontinued, or the person has been acquitted, or the case has been committed to a different body.

The right to compensation for damage caused as a result of the judgment of conviction shall be possessed by the person having fully or partly served the sentence if the judgment has been later declared illegal and quashed.

Generally speaking, the right to compensation of damage is not possessed by a person who was fully responsible for his or her custody or conviction.

If the injured person dies as a result of wrongful arrest or wrongful conviction his or her surviving relatives are entitled to compensation of their subsistence costs. Compensation for the loss of profit shall be provided to the injured party in the amount substantiated by the injured party, if this is not possible, then in the amount of CZK 170 for every day spent in custody, prison, protective psychiatric or medical treatment.

Act No. 82/1998 Sb., regulating liability for damage caused in the course of execution of public authority by an improper decision or due to maladministration, was amended by Act No. 160/2006 Sb., which came into effect on 27th April 2006.

The amendment provides that, unless a time-limit has been set by the law, a breach of the duty to act or to issue a decision within a reasonable time shall also be considered maladministration. The purpose of this amendment is also to facilitate the provision of compensation for non-proprietary harm at a national level, i.e. without the necessity to appeal to the European Court of Human Rights.

When setting the amount of reasonable compensation the seriousness of the harm sustained as well as its circumstances shall be taken into consideration. Where the alleged non-proprietary harm subsists in the breach of a right to have one's matter disposed of within a reasonable time the following issues will be considered: the total length of proceedings, complexity of the matter, acts of the injured party contributing to the delays in proceedings, whether or not the injured used all means available to remove or prevent the delays in proceedings, acts of public authorities during proceedings, and the significance of the subject-matter of proceedings for the injured.

41) Votre pays a-t-il mis en place des enquêtes auprès des usagers ou des professions juridiques (juges, avocats, fonctionnaires, etc.) pour mesurer leur confiance dans la justice et leur degré de satisfaction par rapport au service rendu ?

- enquêtes (de satisfaction) auprès des juges
- enquêtes (de satisfaction) auprès du personnel des tribunaux
- enquêtes (de satisfaction) auprès des procureurs
- enquêtes (de satisfaction) auprès des avocats
- enquêtes (de satisfaction) auprès des citoyens (visiteurs des tribunaux)
- enquêtes (de satisfaction) auprès d'autres usagers des tribunaux

Si possible, veuillez préciser leurs titres, comment se les procurer, etc. :

42) Si possible, veuillez préciser :

	Oui (enquêtes systématiques : par exemple annuelles)	Oui (enquêtes occasionnelles)
Enquêtes au niveau national	Non	Non
Enquêtes au niveau des tribunaux	Non	Non

43) Existe-t-il un dispositif national ou local permettant de déposer une plainte

concernant le fonctionnement (par exemple le traitement d'une affaire par un juge ou la durée d'une procédure) du système judiciaire?

- Oui
 Non

44) Si oui, veuillez préciser :

Veillez donner quelques éléments d'information sur l'efficacité de cette procédure de plainte ?

	Délai pour répondre (Oui)	Délai pour traiter la plainte (Oui)
Tribunal concerné	Oui	Oui
Instance supérieure	Oui	Oui
Ministère de la Justice	Oui	Oui
Conseil supérieur de la magistrature	Non	Non
Autres organisations extérieures (ex. médiateur)	Oui	Oui

Commentaire :

3. Organisation des tribunaux

3. 1. Fonctionnement

3. 1. 1. Tribunaux

45) Nombre de tribunaux considérés comme entités juridiques (structures administratives) et implantations géographiques (compléter le tableau). Dans les cas où les données ne sont pas disponibles (NA) ou ne s'appliquent pas (NAP) veuillez l'indiquer dans le tableau en utilisant les bonnes abréviations.

	Nombre total
Tribunaux de droit commun de 1ère instance (entités juridiques)	86
Tribunaux spécialisés de 1ère instance (entités juridiques)	NAP
Tous les tribunaux (implantations géographiques) (ce chiffre inclut également les cours suprêmes et/ou les juridictions supérieures)	98

46) Veuillez préciser les différentes sphères de spécialisation (et, si possible, le nombre de tribunaux concernés):

There are no special courts, but the judges are specialized e. g. for juvenile cases, foreigners, traffic crimes, financial and banking crimes, lease of residential and non-residential premises, rights to intellectual and industrial property, business cases, Commercial Register cases, bankruptcy and composition cases, protection of competition cases, negotiable instruments cases, labour cases, execution of judgement, cases with foreign elements and administrative justice cases.

47) Une réforme dans la structure des tribunaux est-elle envisagée (par exemple une diminution du nombre de tribunaux (implantations géographiques) ou une réforme de la compétence des tribunaux).

- Oui
 Non

Si oui, veuillez préciser:

48) Nombre de tribunaux de 1ère instance compétents pour une affaire concernant (dans les cas où les données ne sont pas disponibles (NA) ou ne s'appliquent pas (NAP) veuillez l'indiquer dans le tableau en utilisant les bonnes abréviations):

	Nombre
un recouvrement d'une petite créance.	86
un licenciement	86
un vol avec violence	86

Veillez préciser ce qu'est une petite créance dans votre pays (ne répondre que si la définition a changé par rapport à l'exercice d'évaluation précédent):

There is no special definition for small claims, but the appeal is inadmissible if the performance is lower than 2.000 CZK (ca. 63 EUR).

Veillez indiquer la source pour les réponses aux questions 45 et 48:

Ministry of Justice

3. 1. 2. Juges, personnels des tribunaux

49) Nombre de juges professionnels siégeant en juridiction (répondre en équivalent temps plein et pour les postes permanents; si les données ne sont pas disponibles veuillez l'indiquer avec NA)

Veillez ajouter tout commentaire utile pour l'interprétation des données ci-dessus:

Nombre . 3044

Commentaire :

judges are appointed for life and judges of the Constitutional Court for 10 years with the possibility of repeated appointment

50) Nombre de juges professionnels exerçant à titre occasionnel et rémunérés comme tel:

	Nombre
donnée brute	NAP
si possible, donnée en équivalent temps plein	

51) Veuillez ajouter tout commentaire utile pour l'interprétation de la réponse à la question 50 ci-dessus:

52) Nombres de juges non professionnels, non rémunérés (y compris "lay judges") percevant, le cas échéant, un simple défraiement. Veuillez indiquer NA si les données ne sont pas disponibles.

Veillez ajouter tout commentaire utile pour l'interprétation des données ci-dessus:

	Oui	Nombre
Avez vous dans votre système des catégories de juges non professionnels ?	X	6966

Commentaire :

lay-judges are part of a panel in 1st instance criminal cases and concerning labour law (the panel is in all such cases composed of one professional (chairing) judge and two lay-judges)

53) Votre système judiciaire prévoit-il un jury de jugement avec une participation des

citoyens ?

NAP

54) Si possible, veuillez indiquer le nombre de citoyens ayant participé à de tels jurys pour l'année de référence?

NAP

55) Nombre de personnel non juge travaillant dans les tribunaux (répondre en équivalent temps plein et pour les postes permanents). Veuillez indiquer NA si les données ne sont pas disponibles**Veuillez ajouter tout commentaire utile pour l'interprétation des données ci-dessus:**

Nombre	<input checked="" type="checkbox"/>	9226
--------	-------------------------------------	------

Commentaire :

sum of cathegories as listed under Q 56

56) Si possible, veuillez distinguer ce personnel selon les 4 catégories suivantes. Dans les cas où les données ne sont pas disponibles (NA) ou ne s'appliquent pas (NAP) veuillez l'indiquer dans le tableau en utilisant les bonnes abréviations.

- personnels non juge (Rechtspfleger ou organes équivalents), chargé de tâches juridictionnelles ou para juridictionnelles, ayant des compétences autonomes et dont les décisions peuvent être susceptibles de recours	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	1448
- personnels non juge chargés d'assister les juges (préparation des dossiers, assistance à l'audience, tenue des procès verbaux, aide à la préparation de la décision) à l'instar des greffiers	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	4453
- personnels chargés de tâches relatives à l'administration et la gestion des tribunaux (gestion des personnels, gestion des moyens matériels y compris de l'informatique, gestion financière et budgétaire, gestion de la formation)	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	2388
- personnels techniques	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	937

Commentaire :

total numbers include district courts, regional courts, high courts, highest court, highest administrative court, constitutional court

57) S'il existe dans votre système la fonction de Rechtspfleger (ou fonction équivalente), veuillez décrire brièvement leur statut et leurs fonctions:

Senior Judicial Officer (Law No. 189/1994 Coll., as amended)

The Senior Judicial Officer is appropriate for simple matters where no court hearing and decision is needed, both in civil and criminal proceedings.
The SJO can be also responsible for the record.

3. 1. 3. Procureurs

58) Nombre de procureurs (répondre en équivalent temps plein et pour les postes permanents). Si les données ne sont pas disponibles veuillez le préciser (NA).

Nombre . 1239

Commentaire :

There are also 25 assistants to prosecutors.

59) D'autres personnes ont-elles des fonctions comparables à celles des procureurs ?

- Oui
 Non

Si oui, veuillez préciser :

60) Nombre de personnels (non procureurs) attachés au Ministère public (répondre en équivalent temps plein et pour les postes permanents) Si les données ne sont pas disponibles veuillez le préciser (NA)

Veuillez ajouter tout commentaire utile pour l'interprétation des données ci-dessus:

Nombre . 1530

Commentaire :

3. 1. 4. Budget des tribunaux et nouvelles technologies

61) Qui est responsable du budget du tribunal ?

	Préparation du budget	Arbitrage et répartition du budget	Gestion quotidienne du budget	Evaluation et contrôle de l'utilisation du budget
Conseil d'administration	Non	Non	Non	Non
Président du tribunal	Oui	Oui	Oui	Oui
Directeur administratif du tribunal	Non	Non	Oui	Non
Greffier en chef	Non	Non	Non	Non
Autre	Non	Non	Non	Non

62) Vous pouvez indiquer ci-dessous :

- tout commentaire utile pour l'interprétation des données ci-dessus
- si possible un organigramme avec une description des compétences des différentes instances responsables des procédures budgétaires au sein des tribunaux

63) Pour l'assistance directe au travail du juge/du greffier, quelles sont les possibilités offertes par le système informatique existant dans les juridictions ?

	100% des tribunaux	+50% des tribunaux	-50% des tribunaux	-10% des tribunaux
Traitement de texte	Oui	Non	Non	Non

Base de données électronique pour la jurisprudence	Oui	Non	Non	Non
Dossiers électroniques	Non	Non	Non	Non
E-mail	Oui	Non	Non	Non
Connexion internet	Oui	Non	Non	Non

64) Pour l'administration et gestion, quelles sont les possibilités offertes par le système informatique existant dans les juridictions ?

	100% des tribunaux	+50% des tribunaux	-50% des tribunaux	-10% des tribunaux
Enregistrement des affaires	Oui	Non	Non	Non
Système d'information sur la gestion du tribunal	Oui	Non	Non	Non
Système d'information financière	Non	Non	Non	Non

65) Pour la communication entre le tribunal et les parties, quelles sont les possibilités offertes par le système informatique existant dans les juridictions ?

	100% des tribunaux	+50% des tribunaux	-50% des tribunaux	-10% des tribunaux
Formulaire électronique	Oui	Non	Non	Non
Site internet spécifique	Oui	Non	Non	Non
Autres moyens de communication électronique	Oui	Non	Non	Non

66) Existe-t-il une institution centralisée responsable de la collecte de données statistiques concernant le fonctionnement des tribunaux et du système judiciaire?

- Oui
 Non

Si oui, veuillez préciser le nom et les coordonnées de cette institution:

Ministry of Justice

Vous pouvez indiquer ci-dessous :

- tout commentaire utile pour l'interprétation des données indiquées dans ce chapitre
- les caractéristiques de votre système judiciaire et les réformes majeures mises en œuvre au cours des deux dernières années

3. 2. Suivi et évaluation

3. 2. 1. Suivi et évaluation

67) Les tribunaux doivent-ils établir un rapport annuel d'activités ?

- Oui
 Non

68) Existe-t-il un système régulier de suivi des activités des tribunaux concernant:

- le nombre de nouvelles affaires ?
- le nombre de décisions rendues ?
- le nombre d'affaires faisant l'objet d'un renvoi ?
- la durée des procédures (délais)?
- autre ?

Veillez préciser :

69) Existe-t-il un système régulier d'évaluation de l'activité (en termes de performance, rendement) de chaque tribunal?

- Oui
- Non

Veillez préciser :

Department of Supervision of the Ministry of Justice prepares semi-annual reports on court activities.

70) Concernant l'activité des tribunaux, avez-vous défini des indicateurs de performance (si non, veuillez passer à la question 72):

- Oui
- Non

71) Veuillez préciser les 4 principaux indicateurs de performance et de qualité d'une bonne justice :

- nouvelles affaires
- durée des procédures (délais)
- affaires terminées
- affaires pendantes et stocks d'affaires
- productivité des juges et des personnels des tribunaux
- pourcentage d'affaires traitées par un juge unique
- exécution des décisions pénales
- satisfaction du personnel des tribunaux
- satisfaction des usagers (au regard des services rendus par les tribunaux)
- qualités judiciaire et organisationnelle des tribunaux
- coûts des procédures judiciaires
- autre

Veillez préciser :

72) Existe-t-il des objectifs de performance pour chaque juge? (si non, veuillez passer à la question 74)?

- Oui
 Non

73) Veuillez préciser qui fixe ces objectifs:

- pouvoir exécutif (par exemple Ministère de la justice)
 pouvoir législatif
 pouvoir judiciaire (par exemple un Conseil supérieur de la Magistrature ou une instance supérieure)
 Autre

Si autre, veuillez préciser :

74) Existe-t-il des objectifs de performance au niveau des tribunaux (si non, veuillez passer à la question 77)?

- Oui
 Non

75) Veuillez préciser qui fixe ces objectifs:

- pouvoir exécutif (par exemple Ministère de la justice)
 pouvoir législatif
 pouvoir judiciaire (par exemple un Conseil supérieur de la Magistrature ou une instance supérieure)
 autre

Si autre, veuillez préciser :

76) Veuillez préciser les principaux objectifs retenus :

77) Quelle est l'autorité chargée d'évaluer ces indicateurs de performance des tribunaux :

- Conseil Supérieur de la Magistrature
 Ministère de la justice
 organe d'inspection
 Cour Suprême ?
 organe d'audit extérieur ?
 autre

Si autre, veuillez préciser :

Department of Supervision

78) Existe-t-il des standards de qualité (politiques de qualité d'organisation et/ou de

qualité judiciaire) définis pour les tribunaux (existence d'un système qualité au sein du système judiciaire) ?

- Oui
 Non

Si oui, veuillez préciser :

79) Existe-t-il des personnels spécialisés dans les tribunaux responsables d'une politique de qualité et/ou de systèmes de qualité de la justice ?

- Oui
 Non

80) Existe-t-il un système permettant de mesurer le stock d'affaires en cours et de repérer les affaires non traitées dans un délai raisonnable :

- en matière civile ?
 en matière pénale ?
 en matière administrative ?

81) Disposez-vous d'un moyen de mesurer les temps morts durant les procédures judiciaires?

- Oui
 Non

Si oui, veuillez préciser :

82) Existe-t-il un système d'évaluation du fonctionnement des tribunaux basé sur un plan d'évaluation (calendrier de visites) convenu a priori ?

- Oui
 Non

Veuillez préciser (y compris en indiquant la fréquence de l'évaluation):

Ministry of Justice prepares a plan of controls according to analysis of annual reports of the courts.

83) Existe-t-il un dispositif régulier de suivi et d'évaluation de l'activité du Ministère public?

- Oui
 Non

Si oui, veuillez préciser :

Statistics and Annual Activity Report delivered by the Supreme Public Prosecutor's Office

Vous pouvez indiquer ci-dessous :

- **tout commentaire utile pour l'interprétation des données indiquées dans ce chapitre**
- **les caractéristiques du système de suivi et d'évaluation des tribunaux**

4. Procès équitable

4. 1. Principes

4. 1. 1. Principes généraux

84) Quel est le pourcentage de jugements de première instance en matière pénale dans lesquels le suspect n'est pas présent ou représenté par un professionnel (ex. avocat) durant l'audience (jugements par défaut)? Dans les cas où les données ne sont pas disponibles (NA) ou ne s'appliquent pas (NAP) veuillez l'indiquer dans le tableau en utilisant les bonnes abréviations.

NA

85) Existe-t-il une procédure permettant la récusation effective d'un juge si une partie estime qu'il n'est pas impartial ?

- Oui
 Non

Si possible, nombre de récusations qui ont abouti (en une année):

NA

86) Veuillez préciser les données suivantes concernant le nombre d'affaires relatives à l'Article 6 de la Convention européenne des Droits de l'Homme (durée et non-exécution), pour l'année de référence. Si les données ne sont pas disponibles veuillez l'indiquer (NA).

	Affaires déclarées irrecevables par la Cour	Règlements amiables	Jugements constatant une violation	Jugements constatant une non violation
Procédures civiles - Article 6§1 (durée)	100	1	0	0
Procédures civiles - Article 6§1 (non-exécution)	0	0	0	0
Procédures pénales - Article 6§1 (durée)	9	0	0	0

4. 2. Durée des procédures

4. 2. 1. Généralités

87) Existe-t-il des procédures spécifiques pour les affaires urgentes :

- en matière civile ?
 en matière pénale ?
 en matière administrative ?

Veuillez préciser:

88) Existe-t-il des procédures simplifiées :

- en matière civile (petits litiges) ?
 en matière pénale (petites infractions) ?

en matière administrative ?

Veillez préciser (par exemple si une nouvelle loi sur les procédures simplifiées a été adoptée):

89) Les tribunaux et les avocats ont-ils la possibilité de conclure des accords sur les modalités de traitement des affaires (présentation des dossiers, fixation des délais pour conclure et des dates d'audience) ?

- Oui
 Non

Si oui, veuillez préciser :

4. 2. 2. Affaires pénales, civiles, et administratives

90) Nombre total d'affaires en 1ère instance (contentieuses et non contentieuses): veuillez compléter le tableau. Dans les cas où les données ne sont pas disponibles (NA) ou ne s'appliquent pas (NAP) veuillez l'indiquer dans le tableau en utilisant les bonnes abréviations.

	Affaires pendantes au 1 janvier 2008	Nouvelles affaires	Affaires terminées	Affaires pendantes au 31 décembre 2008
Nombre total d'affaires civiles, commerciales et administratives	671914	1454606	1457268	669252
1 Affaires civiles (et commerciales) contentieuses*	162575	360945	368048	155472
2 Affaires civiles (et commerciales) non contentieuses*	30101	107130	105011	32220
3 Affaires relatives à l'exécution	16184	313464	314749	14899
4 Affaires relatives au registre foncier**	NAP	NAP	NAP	NAP
5 Affaires relatives au registre du commerce**	5079	152396	152786	4689
6 Affaires administratives*	8732	11849	11301	9280
7 Autres	449243	508822	505373	452692
Nombre total d'affaires pénales (8+9)	22996	103329	105367	20958
8 Affaires pénales (infractions graves)	NA	NA	NA	NA
9 Petites infractions	NA	NA	NA	NA

91) Commentaires (y compris concernant les types d'affaires inclus dans le total des affaires civiles, commerciales et administratives et les types d'affaires pénales - définition des petites infractions et des infractions graves):

92) Nombre total d'affaires en 2ème instance (appel) (contentieuses et non contentieuses): veuillez compléter le tableau. Dans les cas où les données ne sont pas disponibles (NA) ou ne s'appliquent pas (NAP) veuillez l'indiquer dans le tableau en utilisant les bonnes abréviations.

*** Veuillez indiquer (dans les commentaires ci-dessous) quels types d'affaires sont inclus dans le total des affaires civiles, commerciales et administratives**

**** le cas échéant**

Veuillez vérifier la cohérence des données tel qu'expliqué à la question 91.

Commentaires (y compris concernant les types d'affaires inclus dans le total des affaires civiles, commerciales et administratives et les types d'affaires pénales et, si possible les taux d'appel pour certaines catégories d'affaires):

	Affaires pendantes au 1 janvier 2008	Nouvelles d'affaires	Affaires terminées	Affaires pendantes au 31 décembre 2008
Nombre total d'affaires civiles, commerciales et administratives (contentieuses et non contentieuses)	17768	72788	73488	17086
1 Affaires civiles (et commerciales) contentieuses*				
2 Affaires civiles (et commerciales) non contentieuses*				
3 Affaires relatives à l'exécution				
4 Affaires relatives au registre foncier**				
5 Affaires relatives au registre du commerce**				
6 Affaires administratives				
7 Autres				
Nombre total d'affaires pénales (8+9)	1398	15263	13392	1444
8 Affaires pénales (infractions graves)				
9 Petites infractions				

Commentaire :

93) Nombre total d'affaires au niveau des cours suprêmes (contentieuses et non contentieuses: veuillez compléter le tableau. Dans les cas où les données ne sont pas disponibles (NA) ou ne s'appliquent pas (NAP) veuillez l'indiquer dans le tableau en utilisant les bonnes abréviations.

*** Veuillez indiquer (dans les commentaires ci-dessous) quels types d'affaires sont inclus dans le total des affaires civiles, commerciales et administratives**

**** le cas échéant**

Veuillez vérifier la cohérence des données tel qu'expliqué à la question 88.

Commentaires (y compris concernant les types d'affaires inclus dans le total des affaires civiles, commerciales et administratives et les types d'affaires pénales, ainsi que les possibles limitations des recours devant la plus haute juridiction):

	Affaires pendantes au 1 janvier 2008	Nouvelles d'affaires	Affaires terminées	Affaires pendantes au 31 décembre 2008
Nombre total d'affaires civiles, commerciales et administratives	6786	10137	9938	6986
1 Affaires civiles (et commerciales) contentieuses*	5209	6510	6066	5654
2 Affaires civiles (et				

commerciales) non contentieuses*				
3 Affaires relatives à l'exécution				
4 Affaires relatives au registre foncier**				
5 Affaires relatives au registre du commerce**				
6 Affaires administratives	1577	3627	1332	
7 Autres				
Nombre total d'affaires pénales (8+9)				
8 Affaires pénales (infractions graves)	205	2718	2619	304
9 Petites infractions				

Commentaire :

94) Nombre d'affaires de divorces contentieux, licenciements, vols avec violence et homicides volontaires reçues et traitées par les tribunaux de 1ère instance: veuillez compléter le tableau. Dans les cas où les données ne sont pas disponibles (NA) ou ne s'appliquent pas (NAP) veuillez l'indiquer dans le tableau en utilisant les bonnes abréviations.

	Affaires pendantes au 1er janvier 2008	Affaires nouvelles	Affaires terminées	Affaires pendantes au 31 décembre 2008
Divorces contentieux	4816	35827	31300	4527
Licenciements	NA	NA	154	NA
Vols avec violence	NA	NA	NA	NA
Homicides volontaires	NA	NA	NA	NA

95) Durée moyenne des procédures, en jours (à partir de la date de saisine du tribunal), nombre d'affaires pendantes de plus de 3 ans et % d'affaires ayant fait l'objet d'un appel: veuillez compléter le tableau Dans les cas où les données ne sont pas disponibles (NA) ou ne s'appliquent pas (NAP) veuillez l'indiquer dans le tableau en utilisant les bonnes abréviations.

Veuillez ajouter tout commentaire utile pour l'interprétation des données ci-dessus:

	% des décisions ayant fait l'objet d'un appel	% d'affaires pendantes de plus de 3 ans	1ère instance (durée moyenne)	2ème instance (durée moyenne)	Total de la procédure (moyenne durée totale)
Divorces contentieux	NA	NA	NA	NA	NA
Licenciements	NA	NA	NA	NA	1009
Vols avec violence	NA	NA	344	443	349
Homicides volontaires	NA	NA	227	NA	227

Commentaire :

96) Le cas échéant, veuillez préciser les procédures propres au divorce (contentieux et non contentieux):

If a marriage has existed for at least 1 year, spouses have not lived together for more than 6 months and the petition for divorce by one spouse is joined by the other, the court does not establish the grounds for the breakdown of marriage and issues the judgment of divorce if the parties submit:

a) a written agreement with officially verified signatures of parties which regulates the settlement

of property after divorce, the rights and duties of the parties with respect to their common housing and duty to financially maintain the other spouse, if relevant, and
b) a final and conclusive decision of court approving the spouses' agreement with respect to their minor children after divorce.

If there is a minor child (minor children) the court decides, before issuing the judgment of divorce, on the rights and duties of parents with respect to the child or children, in particular, which of them will be entrusted with custody of a child or children and what their duties to (financially) support and maintain children are. Marriage may not be divorced until the decision on the position of children after divorce becomes final and conclusive. The decision on parental responsibility may be replaced by an agreement of parents which must be approved by court to be valid.

**97) Comment est calculé le délai de procédure pour les quatre catégories d'affaires ?
Veuillez décrire la méthode de calcul.**

From filing the action until the decision is legally effective.

**98) Veuillez décrire le rôle et les attributions du procureur dans la procédure pénale
(plusieurs choix possibles):**

- diriger ou superviser l'enquête policière
- mener des enquêtes
- quand cela est nécessaire, saisir le juge pour qu'il ordonne des mesures d'enquêtes
- porter une accusation
- soumettre l'affaire au tribunal
- proposer une peine au juge
- faire appel
- superviser la procédure d'exécution
- classer l'affaire sans suite, sans avoir une décision du tribunal
- clore l'affaire par une sanction ou une mesure imposée ou négociée sans décision d'un juge
- autre attribution significative

Veuillez préciser :

Public prosecutor's office carries out investigation of offences committed by members of the Police and Intelligence Services.

99) Le procureur a-t-il également un rôle dans les affaires civiles et/ou administratives ?

- Oui
- Non

Si oui, veuillez préciser :

Public prosecutor's office is authorized to file a motion for opening civil proceedings or enter civil proceedings already opened in cases stipulated by law, for example:

- the public prosecutor's office may file a motion for commencing civil proceedings on invalidity of a contract to transfer the title to property if the provisions restricting the freedom of contracting parties were disrespected at the moment of making the contract,
- the public prosecutor's office may join civil proceedings already commenced in relation to:

- 1) determination whether parental consent to the child's adoption should be required,
- 2) the order for special institutional treatment of juveniles, or extension of such an institutional treatment,
- 3) suspension, limitation and deprivation or parental responsibility,
- 4) legal capacity,
- 5) declaration of the death of a person,
- 6) declaration of admissibility of taking or keeping of a person in a medical (health care) institution,
- 7) Commercial Register (registration of companies),
- 8) bankruptcy and composition cases including cases commenced as a result of bankruptcy proceedings.

100) Fonctions du procureur concernant les affaires pénales – veuillez compléter le tableau. Dans les cas où les données ne sont pas disponibles (NA) ou ne s'appliquent pas (NAP) veuillez l'indiquer dans le tableau en utilisant les bonnes abréviations.

Veuillez ajouter tout commentaire utile pour l'interprétation des données ci-dessus, et préciser notamment si les données indiquées incluent ou non le contentieux en matière de code de la route:

	Reçues par le procureur	Classées sans suite par le procureur parce que l'auteur de l'infraction n'a pas pu être identifié	Classées sans suite par le procureur en raison d'une impossibilité de fait ou de droit	Classées sans suite par le procureur pour raison d'opportunité	Terminées par une sanction ou par une mesure imposée ou négociée par le procureur	Portées par le procureur devant les tribunaux
Nombre total d'affaires pénales de 1ère instance	74406		682	9964		63079

Commentaire :

Discontinued by the public prosecutor due to the lack of an established offence or a specific legal situation:

$329 + 353 = 682$

329 = the act was not qualified as a criminal act but as a misdemeanour or administrative delict
 353 = discontinued because the offender is not present and therefore the act can not be explained; has a disease for which he/she cannot stand trial; has a mental disease and is not capable to understand the meaning of the prosecution, extradition is in process.

Vous pouvez indiquer ci-dessous :

- tout commentaire utile pour l'interprétation des données indiquées dans ce chapitre
- les caractéristiques de votre système concernant la durée des procédures et les réformes majeures mises en œuvre au cours des deux dernières années

Veuillez indiquer les sources pour les réponses aux questions 90 à 95 et 100:

Ministry of Justice, Supreme Public Prosecutor's Office

5. Carrière des juges et procureurs

5. 1. Désignation et formation

5. 1. 1. Recrutement, nomination et promotion

101) Comment les juges sont-ils recrutés ?

- Par concours (par exemple après un diplôme universitaire en droit)
- Une procédure de recrutement spécifique pour des professionnels du droit ayant une longue expérience juridique (par exemple des avocats)
- Une combinaison des deux
- Autres

Si autres, veuillez préciser:

102) Les juges sont-ils recrutés et nommés, initialement, en début de carrière, par :

- une instance composée seulement de juges?
- une instance composée seulement de non juges?
- une instance composée de juges et de non juges?

103) La même instance est-elle compétente pour la promotion des juges ?

- Oui
- Non

Si non, veuillez préciser quelle instance est compétente pour la promotion des juges

Judges are appointed by President of the Republic and Minister of Justice is competent for their promotion.

104) Quels critères et procédures sont utilisés pour promouvoir les juges ? Veuillez préciser:

The judge can be promoted to a regional or a high court if he has at least 8 years of standing and if his expertise and experience may guarantee the proper exercise of the function.
The judge can be promoted to the Supreme Court if he has at least 10 years of standing and if his expertise and experience may guarantee the proper exercise of the function.

105) Comment sont recrutés les procureurs ?

- Par concours (par exemple après un diplôme universitaire en droit)
- Une procédure de recrutement spécifique pour des professionnels du droit ayant une longue expérience juridique (par exemple des avocats)
- Une combinaison des deux
- Autres

Si autres, veuillez préciser:

106) Les procureurs sont-ils recrutés et nommés, en début de carrière, par :

- une instance composée seulement de procureurs ?
- une instance composée seulement de non procureurs?
- une instance composée de procureurs et de non procureurs?

107) La même instance est-elle compétente pour la promotion des procureurs ?

- Oui
- Non

Si non, veuillez préciser quelle instance est compétente pour la promotion des procureurs

108) Quels critères et procédures sont utilisés pour promouvoir les procureurs? Veuillez préciser.

Prosecutors are appointed and promoted by the Minister of Justice.

The application for promotion to a higher tier of Prosecuting Offices is lodged by the prosecutor to the Head of the Supreme Public Prosecutor's Office, who also attaches his/her opinion. In the process of promotion professional qualifications of the respective prosecutor (applicant) is taken in account.

109) Le mandat est-il à durée indéterminée pour les juges?

- Oui
- Non

Existe-t-il des exceptions ? Veuillez préciser :

The office ceases to exist at the end of the calendar year when the respective judge has reached 70 years of age.

110) Une période probatoire est-elle instaurée pour les juges? Si oui, quelle en est la durée?

	Oui	Durée de la période probatoire (en années)
Durée de la période probatoire pour les juges	NAP	

111) Le mandat est-il à durée indéterminée pour les procureurs?

- Oui
- Non

Existe-t-il des exceptions ? Veuillez préciser :

The office of public prosecutor ceases to exist on 31 December of the calendar year when the prosecutor has reached 70 years of age.

112) Une période probatoire est-elle instaurée pour les procureurs? Si oui, quelle en est la durée?

	Oui	Durée de la période probatoire (en années)
Durée de la période probatoire pour les procureurs	NAP	

113) Si le mandat n'est pas à durée indéterminée pour les juges/procureurs, qu'elle est la durée du mandat ? Est-il renouvelable?

Veillez préciser la durée

pour les juges? Oui

pour les procureurs Oui

Vous pouvez indiquer ci-dessous :

- tout commentaire utile pour l'interprétation des données indiquées dans ce chapitre
- les caractéristiques de votre système de sélection et de nomination des juges et des procureurs et les réformes majeures mises en œuvre au cours des deux dernières années

judges have to be judicial trainees for 5 years, be older than 30 years and have to pass the judicial exam

prosecutors have to be judicial trainees for 3 years, be older than 25 years and have to pass the judicial exam

5. 1. 2. Formation

114) Nature de la formation des juges. Est-elle obligatoire ?

- Formation initiale
- Formation continue générale
- Formation continue pour des fonctions spécialisées (ex. juge pour les affaires économiques ou administratives)
- Formation continue pour des fonctions spécifiques de gestion (ex. présidence d'un tribunal)
- Formation continue pour l'utilisation des outils informatiques au sein des tribunaux

115) Fréquence de la formation des juges

	Annuelle	Régulière	Occasionnelle
Formation initiale	Oui	Oui	Oui
Formation continue générale	Non	Oui	Oui
Formation continue pour des fonctions spécialisées (ex. juge pour les affaires économiques ou administratives)	Non	Non	Oui
Formation continue pour des fonctions spécifiques de gestion (ex. présidence d'un tribunal)	Non	Non	Oui
Formation continue pour l'utilisation des outils informatiques	Non	Non	Oui

au sein des tribunaux			
-----------------------	--	--	--

116) Nature de la formation des procureurs. Est-elle obligatoire ?

- Formation initiale
- Formation continue générale
- Formation continue spécialisée (ex. procureur spécialisé)
- Formation continue pour des fonctions spécifiques de gestion (ex. procureur général et/ou gestionnaire)
- Formation continue pour l'utilisation des outils informatiques au sein des tribunaux

117) Fréquence de la formation des procureurs

	Annuelle	Régulière	Occasionnelle
Formation initiale	Oui	Oui	Oui
Formation continue générale	Non	Oui	Oui
Formation continue spécialisée (ex. procureur spécialisé)	Non	Non	Oui
Formation continue pour des fonctions spécifiques de gestion (ex. procureur général et/ou gestionnaire)	Non	Non	Oui
Formation continue pour l'utilisation des outils informatiques au sein des tribunaux	Non	Non	Oui

Vous pouvez indiquer ci-dessous :

- tout commentaire utile pour l'interprétation des données indiquées dans ce chapitre
- des commentaires sur l'attention portée dans les curricula à la Convention européenne des Droits de l'Homme et à la jurisprudence de la Cour
- les caractéristiques de votre système de formation des juges et des procureurs et les réformes majeures mises en œuvre au cours des deux dernières années

5. 2. Exercice de la profession

5. 2. 1. Salaires

118) Salaires des juges et des procureurs: veuillez compléter le tableau. Dans les cas où les données ne sont pas disponibles (NA) ou ne s'appliquent pas (NAP) veuillez l'indiquer dans le tableau en utilisant les bonnes abréviations.

Veuillez ajouter tout commentaire utile pour l'interprétation des données ci-dessous:

	Salaire annuel brut (€)	Salaire annuel net (€)
Juge professionnel de 1ère instance au début de sa carrière	22374	NA
Juge de la Cour suprême ou de la dernière instance de recours	50378	NA

Procureur au début de sa carrière	22374	NA
Procureur auprès de la Cour suprême ou de la dernière instance de recours	43662	NA

Commentaire :

after first 5 years served, after 6th year in service and then every other 3 years the salary increases

119) Les juges et les procureurs bénéficient-ils des avantages complémentaires suivants :

	Juges	Procureurs
Imposition réduite	Non	Non
Retraite spécifique	Non	Non
Logement de fonction	Oui	Oui
Autre avantage financier	Oui	Non

120) Si autre avantage financier, veuillez préciser:

Judges/prosecutors are entitled to obtain housing only if they are temporarily transferred to another court/prosecuting office.

Other benefit for judges - expenses for representation and expenses for specialist law books the amount of 5,5% of the salary.

121) Un juge peut-il cumuler son travail avec les autres fonctions suivantes :

	Oui rémunéré	Oui non rémunéré	
Enseignement	Oui	Non	Non
Recherche et publication	Oui	Non	Non
Non	Non	Non	Non
Consultant	Oui	Non	Non
Fonction culturelle	Oui	Non	Non
Autre fonction	Oui	Non	Non

122) Si autre fonction, veuillez préciser :

Judges can work as consultants only for the Ministry of Justice, Government and Parliament.

They can also produce literary and artistic work.

123) Un procureur peut-il cumuler son travail avec les autres fonctions suivantes :

	Oui	Non	
Enseignement	Oui	Non	Non
Recherche et publication	Oui	Non	Non

Non	Non	Non	Oui
Consultant	Oui	Non	Non
Fonction culturelle	Oui	Non	Non
Autre fonction	Oui	Non	Non

124) Si autre fonction, veuillez préciser :

Prosecutors can work as consultants only for the Ministry of Justice, Government and Parliament.

They can also produce literary and artistic work.

125) Des indemnités sont-elles accordées aux juges en fonction du respect d'objectifs quantitatifs de production de décisions ?

Oui

Non

Si oui, veuillez préciser :

Veillez indiquer la source pour répondre à la question 118:

Ministry of Justice

5. 2. 2. Procédures disciplinaires

126) Quelle autorité peut engager des procédures disciplinaires contre les juges et/ou les procureurs ? Veuillez préciser:

Minister of Justice against any judge/prosecutor;
presidents of courts and the heads of the prosecutions against judges/prosecutors in their respective court/prosecutions and against judges/prosecutors in lower courts/prosecutions

127) Quelle autorité détient le pouvoir disciplinaire à l'encontre des juges et des procureurs ? Veuillez préciser:

Disciplinary courts - they are composed of the chairman and 4 judges.

In the cases of public prosecutors the disciplinary court is composed of the chairman and 3 public prosecutors.

128) Nombre de procédures disciplinaires intentées à l'encontre des juges et des procureurs: veuillez compléter le tableau. Dans les cas où les données ne sont pas disponibles (NA) ou ne s'appliquent pas (NAP) veuillez l'indiquer dans le tableau en utilisant les bonnes abréviations.**Veillez ajouter tout commentaire utile pour l'interprétation des données ci-dessus:**

	Juges	Procureurs
Nombre total (1+2+3+4)	38	6
1. Faute déontologique	5	2
2. Insuffisance professionnelle	28	4
3. Délit pénal		

4. Autre	5	
----------	---	--

Commentaire :

criminal offences by judges: 2 (injury to health - car accidents); by prosecutors: 2 (endangering secret information, aiding and abetting to credit fraud)

129) Nombre de sanctions prononcées à l'encontre des juges et des procureurs: veuillez compléter le tableau. Dans les cas où les données ne sont pas disponibles (NA) ou ne s'appliquent pas (NAP) veuillez l'indiquer dans le tableau en utilisant les bonnes abréviations.

Veuillez ajouter tout commentaire utile pour l'interprétation des données ci-dessus

	Juges	Procureurs
Nombre total (total 1 à 9)		
1. Réprimande	7	3
2. Suspension		
3. Révocation		
4. Amende	1	
5. Diminution de salaire temporaire	11	2
6. Rétrogradation de poste		
7. Mutation dans un autre tribunal géographiquement		
8. Démission		1
9. Autre		

Commentaire :

in one case (endangering secret information), where a public prosecutor has been sentenced to conditional sentence of imprisonment, the function of the public prosecutor automatically became extinct

Vous pouvez indiquer ci-dessous :

- **tout commentaire utile pour l'interprétation des données indiquées dans ce chapitre**
- **les caractéristiques de votre système de procédures disciplinaires pour les juges et les procureurs et les réformes majeures mises en œuvre au cours des deux dernières années**

6. Avocats

6. 1. Statut de la profession

6. 1. 1. Profession

130) Nombre d'avocats exerçant dans votre pays. Si les données ne sont pas disponibles, veuillez l'indiquer (NA).

9315

8.410 lawyers were recorded in the list of lawyers kept by the Czech Bar Association at December 31,2008. Of this number, 8.410 are practising in an active manner and 905 discontinued their practising. Out of 8.410 active lawyers, 8.196 are Czech lawyers, 70 European lawyers and 144 foreign lawyers. Out of 8.410 active lawyers, 3028 are women and 5.382 are men.

131) Ce nombre inclut-il la catégorie « conseiller juridique » (« solicitor/in-house counsellor ») qui ne peut pas représenter en justice ? Si non, veuillez aller à la question 133

- Oui
- Non
- Non applicable

132) Nombre de conseillers juridiques. Si les données ne sont pas disponibles, veuillez l'indiquer (NA)

NAP

133) Les avocats ont-ils le monopole de la représentation en justice? (plusieurs options sont possibles)

- Affaires civiles*
- Affaires pénales* - Défendeur
- Affaires pénales* - Victime
- Affaires administratives*

*Le cas échéant, veuillez préciser si cela concerne tous les niveaux d'instance. En cas de non monopole, veuillez préciser les organismes ou personnes pouvant représenter les clients devant un tribunal (par exemple une ONG, membre de la famille, syndicat, etc....) et pour quelles affaires.

A lawyer is entitled to provide legal services – legal services are to be understood as representation in proceedings before courts and other state authorities, defense in criminal cases, provision of legal advice, preparation of documents, preparation of legal analysis and other forms of legal aid (§ 1(2) of the Act on Legal Profession, No. 85/1996 Coll., as amended).

A lawyer is further entitled to substitute officially certified signature required under special legal regulations by his declaration having the same effects, if a lawyer prepared the document himself and an acting person signed it in his own hand in a lawyer's presence (§25a of the Act on Legal Profession No. 85/1996 Coll., as amended).

Proceedings before the Supreme Court:

According to § 241 of the Civil Procedure Code (Act No. 99/1963 Coll., as amended), within proceedings on appellate review of a decision (an extraordinary remedial measure) and appellant has to be represented by a lawyer or a notary, except for the case when an appellant is a physical person with education in law, or where an appellant is a legal entity, the state, a municipality, or a higher self-administrative unit on behalf of which a person with education in law is acting.

According to § 265d of the Criminal Code (Act No. 141/1961 Coll., as amended), a defendant may submit the appellate review only through a defense counsel. According to § 35(1), only a lawyer may be a defense counsel in criminal proceedings through a defense counsel – according to § 35(1), only a lawyer may be a defense counsel in criminal proceedings.

Proceedings before the Supreme Administrative Court:

According to § 35(2) of the Judicial Administrative Procedure Code (Act No. 150/1961 Coll., as amended), a party in the proceedings according to the Judicial Administrative Procedure Code may be represented by a lawyer or possibly by another person practicing special legal consultancy according to special Acts, if the petition concerns activities stated herein, (patent representatives, tax advisors, notaries). A party may be further represented by a trade union organization, by a legal entity established on the basis of the Act on Association of Citizens or by a physical person. According to § 105(2), a petitioner in the proceedings on cassation complaint has to be represented by a lawyer, except for the case when a petitioner, his employee or a member acting on his behalf or representing him has a university-level education in law required for exercising practice as a lawyer.

Proceedings before the Constitutional Court:

According to § 29 to § 31 of the Act on the Constitutional Court (Act No. 182/1993 Coll., as amended), only a lawyer or a notary may represent a party or an enjoined party in proceedings before the Constitutional Court. Individuals (natural individuals or legal entities) must be represented by a lawyer or a notary. In such proceedings, a representative is not entitled to be represented by another representative (prohibition on substitution).

134) La profession d'avocat est-elle organisée à travers :

- un barreau national ?
- un barreau régional ?
- un barreau local ?

Veuillez préciser :

Czech Bar Association is established through Law No. 85/1996 Coll., on Legal Profession, as amended;

It is a self-governing organization performing public administration in the area of the Legal Profession and, as such, it protects and guarantees the quality of the provision of the legal services by lawyers.

see www.cak.cz

Veillez indiquer les sources des réponses aux questions 130 et 132:

Czech Bar Association

6. 1. 2. Formation

135) Existe-t-il une formation initiale ou un examen spécifique pour accéder à la profession d'avocat ? Oui Non**136) Existe-t-il un système de formation continue générale obligatoire pour les avocats ?** Oui Non**137) La spécialisation dans certains domaines est-elle liée à certaines formations/à un certain niveau de diplôme/à certaines autorisations ?** Oui Non

Si oui, veuillez préciser :

6. 1. 3. Honoraires

138) Pour le justiciable, existe-t-il une transparence sur les honoraires prévisibles des avocats ? Oui Non

Veillez apporter toute précision permettant d'interpréter la réponse ci-dessus

139) Les honoraires des avocats sont-ils réglementés par la loi ? réglementés par le Barreau ? librement négociés ?

Veillez ajouter tout commentaire utile pour l'interprétation des données ci-dessus:

As for the payment for the provided legal services, this issue is governed by the Decree of the Ministry of Justice on remuneration of lawyers and their reimbursement for provision of legal services (lawyer's tariff), No. 177/1996 Coll., as subsequently amended. According to § 1(1) of the lawyer's tariff, it applies that a lawyer's remuneration is governed by his contract with a client (the so-called contractual remuneration) and where a lawyer's remuneration is not determined in this way, it is governed by other provisions of the lawyer's tariff.

Contractual remuneration of a lawyer has to be adequate and it may not be obviously disproportionate to the value and complexity of the case (article 10, par 2 of the Code of Ethic).

Reimbursement of costs of legal representation in civil proceedings is governed by the Decree of the Ministry of Justice No. 484/2000 Coll., stipulating a lump sum remuneration for representation of a party by a lawyer, or of notaries when deciding on reimbursement of costs in civil proceedings. It is structured in such way that a lump sum is always stipulated for one instance of proceedings. On the basis of a court decision, a party unsuccessful in the proceedings is obliged to pay this lump sum rate stipulated in the decree to a lawyer (a notary) who represented the other party that was successful in the case.

6. 2. Evaluation

6. 2. 1. Plaintes et sanctions

140) Des normes de qualité ont-elles été formulées pour les avocats ?

- Oui
 Non

141) Si oui, qui est responsable de la formulation de ces normes de qualité:

- le Barreau ?
 le législateur ?
 autre ?

Veillez préciser (y compris une description des critères de qualité utilisés):

142) Existe-t-il une possibilité de déposer une plainte concernant

- la prestation de l'avocat ?
 le montant des honoraires ?

Veillez préciser :

143) Quelle est l'autorité compétente pour traiter des procédures disciplinaires

- le juge ?
 le ministère de la justice ?
 une instance professionnelle ou autre ?

Veillez préciser :

Minister of justice and chairman of the Disciplinary Commission of the Czech Bar Association could file a disciplinary motion against lawyers.

3-members (lawyers, members of the Disciplinary Commission of the Czech Bar Association) of the Disciplinary senate decide on the disciplinary offence and a disciplinary measures, specified in the § 32 of the Law of Legal Profession. President of the Bar decides about the event. appeal, Court decides in the last instance.

144) Procédures disciplinaires initiées à l'encontre des avocats: veuillez compléter le tableau. Dans les cas où les données ne sont pas disponibles (NA) ou ne s'appliquent pas (NAP) veuillez l'indiquer dans le tableau en utilisant les bonnes abréviations.

Veuillez ajouter tout commentaire utile pour l'interprétation des données ci-dessus:

	Faute déontologique	Insuffisance professionnelle	Délit pénal	Autre
Nombre annuel	63	-	-	-

Commentaire :

145) Sanctions prononcées à l'encontre des avocats: veuillez compléter le tableau. Dans les cas où les données ne sont pas disponibles (NA) ou ne s'appliquent pas (NAP) veuillez l'indiquer dans le tableau en utilisant les bonnes abréviations.

Veuillez ajouter tout commentaire utile pour l'interprétation des données ci-dessus:

	Réprimande	Suspension	Révocation	Amende	Autre
Nombre annuel	14	1	2	32	14

Commentaire :

Vous pouvez indiquer ci-dessous :

- tout commentaire utile pour l'interprétation des données indiquées dans ce chapitre
- les caractéristiques de votre système d'organisation du Barreau et les réformes majeures mises en œuvre au cours des deux dernières années

7. Mesures alternatives au règlement des litiges

7. 1. Médiation et autres formes de règlement des litiges

7. 1. 1. Médiation

146) Existe-t-il des procédures de médiation dans le système judiciaire ? Si non, veuillez aller à la question 151

- Oui
 Non

147) Le cas échéant, veuillez préciser, par type d'affaires, l'organisation de la médiation

	Possibilité de médiation privée proposée par le juge ou médiation annexée au tribunal	Médiateur privé	Instance publique (autre que le tribunal)	Juge	Procureur
Affaires civiles et commerciales	Non	Oui	Non	Non	Non
Affaires familiales (ex. divorce)	Non	Oui	Non	Non	Non
Affaires administratives	Non	Oui	Non	Non	Non
Licenciements	Non	Oui	Non	Non	Non
Affaires pénales	Oui	Oui	Oui	Non	Non

148) Est-il possible de bénéficier de l'aide judiciaire lors des procédures de médiation ?

- Oui
 Non

Si oui, veuillez préciser :

Mediation in criminal cases provided by Czech Probation and Mediation Service is free of charge.

149) Nombre de médiateurs accrédités. Si les données ne sont pas disponibles, veuillez l'indiquer (NA)

188

150) Veuillez indiquer le nombre total de procédures de médiation par catégories d'affaires. Dans les cas où les données ne sont pas disponibles (NA) ou ne s'appliquent pas (NAP) veuillez l'indiquer dans le tableau en utilisant les bonnes abréviations.

les affaires civiles ?	NA
les affaires familiales ?	NA
les affaires administratives ?	NA
les affaires de licenciements ?	NA
les affaires pénales ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui 25465

Veuillez indiquer la source pour la réponse à la question 150 :

Statistics of the Czech Probation and Mediation Service; the number under Q150 means flow of

new cases from 1-1-2008 to 31-12-2008

7. 1. 2. Autres formes de règlement des litiges

151) Pouvez-vous donner des informations sur les autres mesures alternatives au règlement des litiges (par ex. arbitrage, conciliation) ? Veuillez préciser:

Arbitration procedure is regulated in the Czech Republic by Law No. 216/1994 Sb., on arbitration procedure and enforcement of arbitral awards, as amended. Current legal regulation provides that any property cases may be resolved by arbitration procedure if the parties to such cases have explicitly agreed on submitting their disputes to arbitration, disputes arising out of the execution of judgments and cases relating to bankruptcy or composition are excluded from arbitration.

Arbitration proceedings may be held before one or more arbitrators appointed by the parties for their particular case (ad hoc proceedings), it can also be held before an institutional arbitration tribunal established under the Act (institutional arbitration proceedings).

Vous pouvez indiquer ci-dessous :

- **tout commentaire utile pour l'interprétation des données indiquées dans ce chapitre**
- **les caractéristiques de votre système de mesures alternatives au règlement des litiges et les réformes majeures mises en œuvre au cours des deux dernières années**

8. Exécution des décisions de justice

8. 1. Exécution des décisions civiles

8. 1. 1. Fonctionnement

152) Existe-t-il dans votre système judiciaire des agents d'exécution? Si non, veuillez aller à la question 154

- Oui
 Non

153) Nombre d'agents d'exécution . Si la donnée n'est pas disponible, veuillez l'indiquer (NA).

539

154) Les agents d'exécution sont-ils (plusieurs choix possibles):

- des juges ?
 des huissiers de justice exerçant en profession libérale réglementée par les autorités publiques ?
 des huissiers de justice attachés à une institution publique ?
 d'autres agents d'exécutions ?

Veillez préciser leur statut et leurs compétences (pouvoirs):

We have bailiffs working at courts (409) and private executors - private individuals licensed by the State and organized under The Chamber of Executors (125).

155) Existe-t-il une formation initiale ou un examen spécifique pour accéder à la profession d'agent d'exécution?

- Oui
 Non
 Non applicable

156) La profession d'agent d'exécution est-elle organisée par :

- une instance nationale ?
 une instance régionale ?
 une instance locale ?
 non applicable

157) Pour le justiciable, existe-t-il une transparence sur le coût prévisible des frais d'exécution?

- Oui
 Non
 Non applicable

158) Les frais d'exécution sont-ils :

- réglementés par la loi ?
- librement négociés ?
- non applicable

Veillez indiquer la source de la réponse à la question 153:

Ministry of Justice; Chamber of Executors.

Q 158: the enforcement costs are mainly regulated by law, however they may also be negotiated between the enforcement agent and the creditor.

8. 1. 2. Supervision**159) Existe-t-il un système de supervision et de contrôle de l'activité des agents d'exécution ?**

- Oui
- Non
- Non applicable

160) Quelle est l'autorité chargée de superviser et de contrôler les agents d'exécution :

- une instance professionnelle ?
- le juge ?
- le ministère de la justice ?
- le procureur ?
- autre ?

Veillez préciser :

State supervision over private executors is carried out by the Ministry of Justice.
The Chamber of Executors supervises activities of private executors and their management of private's offices.

A bailiff (an employee of the court) is governed by the judge in his activities.

161) Des normes de qualité sont-elles formulées pour les agents d'exécution ?

- Oui
- Non
- Non applicable

Si oui, quelle est l'autorité chargée de formuler ces normes de qualité et quels sont les critères de qualités utilisés?

The Chamber of Executors

162) Disposez-vous d'un mécanisme spécifique pour l'exécution des décisions de

justice rendues contre des autorités publiques, y compris pour assurer le suivi de cette exécution?

- Oui
 Non

Si oui, veuillez préciser :

163) Disposez-vous d'un système de contrôle de l'exécution ?

- Oui
 Non

Si oui, veuillez préciser :

Department of Supervision of the Ministry of Justice carries out inspections.

8. 1. 3. Plaintes et sanctions**164) Quelles sont les principales plaintes des usagers concernant les procédures d'exécution ?**

Veillez n'en indiquer que 3 au maximum

- absence de toute exécution ?
 non exécution des décisions judiciaires rendues contre des autorités publiques ?
 manque d'information ?
 durée excessive ?
 pratiques illégales ?
 supervision insuffisante ?
 coût excessif ?
 autre ?

Veillez préciser:

In the cases where smaller claims are executed the costs of the execution may severalfold exceed the value of the execution.

165) Votre pays a-t-il préparé ou adopté des mesures concrètes pour changer la situation concernant l'exécution des décisions de justice – en particulier les décisions rendues contre les autorités publiques?

- Oui
 Non

Si oui, veuillez préciser :

166) Existe-t-il un système mesurant la durée des procédures d'exécution :

- pour les affaires civiles ?
 pour les affaires administratives ?

167) Pour un jugement concernant un recouvrement de créances, pouvez-vous estimer le délai de notification aux parties habitant dans la ville du siège de la juridiction :

- entre 1 et 5 jours
 entre 6 et 10 jours
 entre 11 et 30 jours
 plus

Veillez préciser

168) Nombre de procédures disciplinaires initiées à l'encontre des agents d'exécution. Dans les cas où les données ne sont pas disponibles (NA) ou ne s'appliquent pas (NAP) veuillez l'indiquer dans le tableau en utilisant les bonnes abréviations.

Nombre total de procédures disciplinaires initiées	<input checked="" type="checkbox"/> nombre :	12
pour faute déontologique	<input checked="" type="checkbox"/> nombre :	12
pour insuffisance professionnelle	<input type="checkbox"/> oui, nombre :	
pour délit pénal	<input type="checkbox"/> nombre :	
Autre	<input type="checkbox"/> nombre :	

169) Nombre de sanctions prononcées à l'encontre des agents d'exécution. Dans les cas où les données ne sont pas disponibles (NA) ou ne s'appliquent pas (NAP) veuillez l'indiquer dans le tableau en utilisant les bonnes abréviations.

Nombre total de sanctions	<input checked="" type="checkbox"/> nombre :	2
Réprimande	<input checked="" type="checkbox"/> nombre :	1
Suspension	<input checked="" type="checkbox"/> nombre :	1
Révocation	<input type="checkbox"/> nombre :	
Amende	<input type="checkbox"/> nombre :	
Autre	<input type="checkbox"/> nombre :	

Vous pouvez indiquer ci-dessous :

- tout commentaire utile pour l'interprétation des données indiquées dans ce chapitre
- les caractéristiques de votre système d'exécution des décisions civiles et les réformes majeures mises en œuvre au cours des deux dernières années

10 disciplinary proceedings have not been ended; 3 criminal proceedings (one ended with a final conviction and the office of the executor became automatically extinct)

Veillez indiquer les sources pour les réponses aux questions 167, 168 et 169 :

Ministry of Justice

8. 2. Exécution des décisions pénales

8. 2. 1. Fonctionnement

170) Existe-t-il un juge chargé spécifiquement de l'exécution ?

Oui

Non

Si oui, veuillez préciser ses fonctions et compétences (ex. fonctions d'initiative ou de contrôle).

Si non, veuillez préciser quelle autorité est compétente pour l'exécution des jugements (par ex: procureur) :

The judge shall decide on suspension of the term of imprisonment.

171) En matière d'amendes prononcées par une juridiction pénale, existe-t-il des études permettant d'évaluer le taux de recouvrement effectif ?

Oui

Non

Si oui, veuillez préciser :

Vous pouvez indiquer ci-dessous :

- tout commentaire utile pour l'interprétation des données indiquées dans ce chapitre
- les caractéristiques de votre système d'exécution des décisions pénales et les réformes majeures mises en œuvre au cours des deux dernières années

9. Notaires

9. 1. Statut

9. 1. 1. Fonctionnement

172) Existe-t-il des notaires dans votre pays ? Si non allez à la question 177

- Oui
 Non

173) Les notaires ont-ils un statut (dans les cas où les données ne sont pas disponibles (NA) ou ne s'appliquent pas (NAP) veuillez l'indiquer dans le tableau en utilisant les bonnes abréviations):

privé (sans contrôle par une autorité publique)?	<input type="checkbox"/> nombre	
de profession libérale réglementée par les pouvoirs publics?	<input checked="" type="checkbox"/> nombre	451
public?	<input type="checkbox"/> nombre	
autre ?	<input type="checkbox"/> nombre	

Commentaire :

Numerus clausu applies for the Czech Republic.

174) Le notaire exerce-t-il une fonction :

- dans le cadre de la procédure civile ?
 dans le domaine du conseil juridique ?
 pour authentifier les actes/certificats ?
 autre ?

Veuillez préciser :

Notaries are designated to carry out certain acts within probate proceedings. They also may accept money and documents to be deposited with them, they may also act as trustees in bankruptcy or as composition trustees in the bankruptcy and composition proceedings.

Veuillez indiquer la source pour répondre à la question 173

Ministry of Justice; Chamber of Public Notaries

9. 1. 2. Supervision

175) Existe-t-il un système de supervision et de contrôle de l'activité des notaires ?

- Oui
 Non

176) Quelle est l'autorité chargée de superviser et de contrôler notaires:

- une instance professionnelle ?
- le juge ?
- le ministère de la justice ?
- le procureur ?
- autre ?
- non applicable

Veillez préciser :

Vous pouvez indiquer ci-dessous :

- **tout commentaire utile pour l'interprétation des données indiquées dans ce chapitre**
- **les caractéristiques de votre système notarial et les réformes majeures mises en œuvre au cours des deux dernières années**

10. Interprètes judiciaires

10. 1. fonction

10. 1. 1. Statut

177) Le titre d'interprète judiciaire est-il protégé?

- Oui
 Non

178) La fonction d'interprète judiciaire est-elle régulée?

- Oui
 Non

179) Nombre d'interprètes judiciaires. Dans les cas où les données ne sont pas disponibles (NA) ou ne s'appliquent pas (NAP) veuillez l'indiquer dans le tableau en utilisant les bonnes abréviations

550

180) Existe-t-il des critères relatifs à la qualité de l'interprétation dans les tribunaux?

- Oui
 Non

Si oui, veuillez préciser :

181) Les tribunaux sont-ils responsables de la sélection des interprètes judiciaires?

- Oui
 Non

Veuillez ajouter tout commentaire utile pour l'interprétation des données ci-dessus (notamment: si non, quelle est l'instance chargée de sélectionner les interprètes?):

Law No. 36/1967 Coll., on Sworn Experts and Interpreters, as amended;
Regulation of the Ministry of Justice No. 37/1967 Coll. to implement Law on Sworn Experts and Interpreters, as amended.

Interpreters are appointed by minister of justice or chairpersons of regional courts, if the ministers vests his/her power to them;

The Law regulates conditions for appointment, the activity itself, remuneration and callback of interpreters;

Lists of certified/appointed interpreters are publicly available (www.justice.cz) and are administered by regional courts.

The role of the sworn interpreter in the criminal proceeding is defined in § 28 and 29 of Law No. 141/1961 Coll., Code of Criminal Procedure, as amended.

11. Fonctionnement de la justice

11. 1. Réformes envisagées

11. 1. 1. Réformes

182) Pouvez-vous fournir des informations relatives au débat actuel dans votre pays en ce qui concerne le fonctionnement de la justice ? Des réformes sont-elles envisagées ? Par exemple modification de la législation, modification dans la structure judiciaire, programme d'innovation, etc. Veuillez préciser:

New Criminal Code, Law No. 40/2009 Coll., entered into force on 1 January 2010.

The Criminal Code should be followed by new Code of Criminal Procedure and a Law on Mutual Legal Assistance in Criminal matters and Extradition but these codes are in preparatory stage.

Electronization of all the various registers (e.g Criminal Register, Insolvency Register, Companies register) is in process.

The service of summons has been made electronic for public and legal entities.

Financing of the judicial system is being debated.